

Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité du Village de Stukely-Sud

Lors d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité du Village de Stukely-Sud, tenue le neuvième jour du mois de juillet deux mille dix-huit à 19 heures à la mairie située au 101, place de la Mairie, sont présents :

la conseillère Véronique Stock, siège numéro 1
le conseiller Charles-Édouard Lavallée, siège numéro 2
la conseillère Julie Royer, siège numéro 3
le conseiller Charles L'Heureux-Riel, siège numéro 4
la conseillère Céline Delorme Picken, siège numéro 5

Est vacant le siège numéro 6

formant quorum sous la présidence du maire Patrick Leblond. La directrice générale et secrétaire-trésorière Louise Tremblay consigne les délibérations. Il y a 12 personnes dans l'assistance.

2018.07.142 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Céline Delorme Picken et résolu de déclarer la séance ouverte à 19h00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018.07.143 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Julie Royer et résolu :

QUE le conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté

1. *OUVERTURE DE LA SÉANCE*
2. *ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR*
3. *APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU 11 JUIN 2018*
 - 3.1. *Suivi de la dernière séance*
4. *1^{ère} PÉRIODE DE QUESTIONS*
5. *CORRESPONDANCE*
 - 5.1 *Programme d'aide à la voirie locale – Volet Entretien des routes locales (135 836 \$)*
6. *ADMINISTRATION*
 - 6.1 *Gestion du personnel*

Aucun sujet requérant une résolution
 - 6.2 *Trésorerie*
 - 6.2.1 *Comptes payés*
 - 6.2.2 *Comptes à payer*
 - 6.2.3 *Adoption des charges salariales*
 - 6.3 *Rapport des services municipaux*
 - 6.3.1 *Officier municipal*
 - 6.3.2 *Inspecteur forestier*
 - 6.4 *Nomination de l'auditeur des états financiers annuels, l'audit du taux global de taxation et autres rapports pour l'année 2018 (Raymond Chabot Grand Thornton)*

6.5 *Desjardins Entreprises Estrie - changement de représentant – autorisation de signature pour le conseiller, Charles-Édouard Lavallée*

7. *AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS*

Aucun sujet requérant une résolution

8. *VOIRIE MUNICIPALE ET BÂTIMENTS*

8.1 *Demande d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) pour des travaux de rechargement sur divers chemins de la municipalité*

9. *HYGIÈNE DU MILIEU*

9.1 *Eau*

Aucun sujet requérant une résolution

9.2 *Matières résiduelles*

9.2.1 *Formation sur les matières organiques à la MRC Brome-Missisquoi – Guylaine Lafleur (65\$ +tx)*

10. *AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT*

10.1 *Recommandations du CCU*

10.1.1 *CCU18-06-024 Dossier no. 1: Matricule 9320-62-0793, lot 2 238 910, Ave des Ruisseaux, RUR-6 – Dérogation mineure. Demande de dérogation mineure no 2018-00072 afin de rendre constructible le lot 2 238 910 ayant une superficie de 2791 mètres carrés le minimum étant 2800 mètres carrés dans ce cas.*

10.1.2 *CCU18-06-025 Dossier no. 2: Matricule 9319-75-1477, lot 2 237 928 et 2 237 929, 1140, des Sapins, Zone RUR-6-PIIA- Corridor visuel d'intérêt. Demande de validation architecturale afin de permettre le remplacement du revêtement extérieur de la résidence.*

10.1.3 *CCU18-06-026 Dossier no. 3: Matricule 9320-63-7551, lots 2 238 883, 1519, Sylvestre, Zone RUR-6 – PIIA corridor visuel. Demande de modification de la couleur du revêtement extérieur, référence résolution no. 2017.09.175.*

10.2 *Recommandations du comité toponymie*

Aucun sujet requérant une résolution

11. *SÉCURITÉ INCENDIE ET PUBLIQUE*

Aucun sujet requérant une résolution

12. *CULTURE, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE*

Aucun sujet requérant une résolution

13. *DIVERS*

13.1 *Don d'un terrain à la municipalité – lot 2238476 chemin Beaumont – autorisation de signature*

13.2 *Centre des femmes Memphrémagog – Demande de prêt de la salle du conseil pour les déjeuners rencontres mensuels*

13.3 *Ligue des Cadets de l'air du Canada – Escadron 911 Memphrémagog -Demande de financement (40 \$) + possibilité de faire paraître un article dans la Diligence*

13.4 *Informatique Orford – copie de sécurité sur le nouveau serveur – Forfait IT Cloud (50Gb – 5\$/mois)*

14 *2^e PÉRIODE DE QUESTIONS*

15 *CLÔTURE DE LA SÉANCE*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018.07.144 3. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU 11 JUIN 2018

Il est proposé par le conseiller Charles-Édouard Lavallée et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2018 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

3.1 SUIVI DE LA DERNIÈRE SÉANCE

M. le Maire fait un suivi sur les questions de la séance précédente.

4. 1^{ère} PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions du public sur le site internet de la municipalité www.stukely-sud.com

5. CORRESPONDANCE

5.1 Programme d'aide à la voirie locale – Volet Entretien des routes locales (135 836 \$)

Dans une lettre reçue du Ministère du Transport, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports on nous annonce la bonification d'aide pour l'entretien des routes locales 1 et 2. Le montant maximal sera de 135 836 \$.

6. ADMINISTRATION

6.1 GESTION DU PERSONNEL

Aucun sujet requérant une résolution

6.2 TRÉSORERIE

2018.07.145 6.2.1 COMPTES PAYÉS

Il est proposé par le conseiller Charles-Édouard Lavallée et résolu :

QUE le conseil entérine le paiement d'une somme de 80 342.07 \$ pour les comptes payés de la liste mensuelle présentée le 9 juillet 2018, selon les disponibilités budgétaires mentionnées à ladite liste 2018-07-09-1 faisant partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018.07.146 6.2.2 COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Charles-Édouard Lavallée et résolu :

QUE le conseil autorise le paiement d'une somme de 128 127.29 \$ pour les comptes à payer de la liste mensuelle présentée le 9 juillet 2018, selon les disponibilités budgétaires mentionnées à ladite liste 2018-07-09-2 faisant partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018.07.147 6.2.3 ADOPTION DES CHARGES SALARIALES

Il est proposé par le conseiller Charles-Édouard Lavallée et résolu :

QUE le conseil entérine les charges salariales totalisant 19 534.33 \$ présentées le 9 juillet 2018, selon les disponibilités budgétaires mentionnées à ladite liste 2018-07-09-3 faisant partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la Municipalité du Village de Stukely-Sud dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont décrétées.

Louissette Tremblay, directrice générale et secrétaire-trésorière

6.3 RAPPORT DES SERVICES MUNICIPAUX

6.3.1 Rapport mensuel de l'officier municipal

Dépôt du rapport mensuel du mois de juin 2018 et cumulatif pour l'année 2018 sur l'émission de permis en aménagement, urbanisme et zonage préparés par l'officier municipal Bastien Lefebvre.

6.3.2 Rapport mensuel de l'inspecteur forestier

Dépôt du rapport du mois de juin 2018 de l'inspecteur forestier Émilio Lembo.

2018.07.148 6.4 Nomination de l'auditeur des états financiers annuels, l'audit du taux global de taxation et autres rapports pour l'année 2018 (Raymond Chabot Grant Thornton)

Il est proposé par la conseillère Véronique Stock et résolu;

DE NOMMER la firme Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., auditeurs externes de la Municipalité du Village de Stukely-Sud pour l'exercice financier 2018 tel que stipulé à l'article 966 et suivants de la SECTION I Vérificateur externe, CHAPITRE II DE LA VÉRIFICATION DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ TENUS PAR LES SECRÉTAIRES-TRÉSORIERES, TITRE XXIII DES REVENUS DE LA MUNICIPALITÉ, DE LEUR ADMINISTRATION ET DE LEUR VÉRIFICATION du Code municipal du Québec et Lois connexes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018.07.149 6.5 Desjardins Entreprises Estrie – changement de représentant – autorisation de signature pour le conseiller, Charles-Édouard Lavallée

Il est proposé par la conseillère Véronique Stock et résolu;

DE NOMMER le conseiller Charles-Édouard Lavallée comme représentant de la municipalité auprès de Desjardins Entreprises Estrie pour la gestion des comptes de la Caisse Desjardins du Lac-Memphrémagog;

QUE Monsieur Lavallée soit, il l'est par la présente, autorisé à signer les documents relatifs à la gestion des comptes de la Caisse Desjardins du Lac-Memphrémagog.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

Aucun sujet requérant une résolution

8. VOIRIE MUNICIPALE ET BÂTIMENTS

2018.07.150 8.1 Demande d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) pour des travaux de rechargement sur divers chemins de la municipalité

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Village de Stukely-Sud doit procéder à des travaux de rechargement de plus de 100 000 \$ sur divers chemins de la municipalité;

Il est proposé par la conseillère Julie Royer et résolu;

DE PUBLIER un appel d'offres pour divers travaux de voirie selon les règles d'adjudication des contrats municipaux pour des services de plus de 100 000 \$, dans le

système électronique (SÉAO) accessible au Québec, dans un journal et sur le site internet de la municipalité;

QUE le devis général soit disponible sur le système électronique SEAO.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 Eau

Aucun sujet requérant une résolution

9.2 Matières résiduelles

2018.07.151 9.2.1 Formation sur les matières organiques à la MRC Brome-Missisquoi -Guylaine Lafleur (65 \$ + tx)

CONSIDÉRANT QUE la MRC Brome-Missisquoi offre une formation aux employés municipaux pour leur permettre de bien répondre aux citoyens concernant les matières organiques;

CONSIDÉRANT QU'il serait important qu'au moins un employé de la municipalité de Stukely-Sud assiste à cette formation étant donné l'implantation de la cueillette des matières organiques dès l'automne 2018;

Il est proposé par le conseiller Charles L'Heureux-Riel et résolu :

QUE le conseil autorise Madame Guylaine Lafleur, secrétaire-trésorière à participer à cette formation que tous les frais relatifs à cette formation soient défrayés par la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

10. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.1 Recommandations du CCU

2018.07.152 10.1.1 CCU18-06-024 Dossier no. 1: Matricule 9320-62-0793, lot 2 238 910, Ave des Ruisseaux, RUR-6 – Dérogation mineure. Demande de dérogation mineure no 2018-00072 afin de rendre constructible le lot 2 238 910 ayant une superficie de 2791 mètres carrés le minimum étant 2800 mètres carrés dans ce cas.

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure afin de rendre constructible le lot 2 238 910 ayant une superficie de 2791 mètres carrés ;

CONSIDÉRANT le règlement no 2007-141 au tableau 1 renvoi 5 qui mentionne que dans la zone RUR-6 il est permis de construire sur des terrains ayant une superficie d'au moins 2800 mètres carrés;

CONSIDÉRANT QUE le lot 2 238 910 a une superficie manquante de 9 mètres carrés pour être constructible ;

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure a été reçue le 19 juin expliquant l'historique de l'achat du terrain et le motif de la demande ;

CONSIDÉRANT QUE d'autres demandes similaires ont été traitées dans le passé ;

CONSIDÉRANT QUE la superficie manquante est minime et que de rendre ce terrain constructible n'aura pas d'impact négatif sur l'environnement immédiat ;

Il est proposé par la conseillère Céline Delorme Picken et résolu :

QUE le conseil donne suite aux recommandations du comité consultatif d'urbanisme de la municipalité de Stukely-Sud numéro CCU18-06-024 et accepte cette demande de dérogation

mineure no 2018-00072 afin de rendre constructible le lot 2 238 910 ayant une superficie manquante de 9 mètres carrés à la condition que la demande de permis de construction soit conforme au règlement d'urbanisme de la municipalité de Stukely-Sud, au matricule 9320-62-0793, lot 2 238 910, Ave des Ruisseaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018.07.153 10.1.2 CCU18-06-025 Dossier no. 2: Matricule 9319-75-1477, lot 2 237 928 et 2 237 929, 1140, des Sapins, Zone RUR-6-PIIA- Corridor visuel d'intérêt. Demande de validation architecturale afin de permettre le remplacement du revêtement extérieur de la résidence.

CONSIDÉRANT la demande de validation architecturale afin de remplacer le revêtement extérieur de la résidence ;

CONSIDÉRANT QUE le revêtement actuel est en clin de vinyle de couleur blanc et le nouveau revêtement proposé est en clin de vinyle de couleur terre d'ombre profilé à gorge ;

CONSIDÉRANT QUE le revêtement proposé s'harmonise bien avec la toiture de couleur brun, le contour des fenêtres et la galerie de bois ;

CONSIDÉRANT QUE le projet est assujetti au PIIA du Corridor visuel d'intérêt et a été présenté aux membres du CCU ;

CONSIDÉRANT QU'il y a eu discussions et échanges sur le projet ;

Il est proposé par la conseillère Céline Delorme Picken et résolu :

QUE le conseil donne suite aux recommandations du comité consultatif d'urbanisme de la municipalité de Stukely-Sud numéro CCU18-06-025 et accepte cette demande de validation architecturale afin de permettre le remplacement du revêtement extérieur de la résidence tel que décrit au matricule 9319-75-1477, lot 2 237 928 et 2 237 929, 1140, des Sapins.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018.07.154 10.1.3 CCU18-06-026 Dossier no. 3: Matricule 9320-63-7551, lots 2 238 883, 1519, Sylvestre, Zone RUR-6 – PIIA corridor visuel. Demande de modification de la couleur du revêtement extérieur, référence résolution no. 2017.09.175.

CONSIDÉRANT la demande de modification de la couleur du revêtement extérieur, référence résolution no. 2017.09.175 ;

CONSIDÉRANT QUE le terrain est en zone RUR-6 et est assujetti au PIIA du Corridor visuel d'intérêt ;

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle couleur proposée du clin de vinyle est couleur kaki plutôt qu'espresso ;

CONSIDÉRANT QUE cette modification a été présenté aux membres du CCU et qu'il y a eu discussions et échanges sur cette demande de modification ;

CONSIDÉRANT QUE la couleur proposée reste dans les tons de terre et s'harmonise bien avec les couleurs du reste du bâtiment ;

Il est proposé par la conseillère Céline Delorme Picken et résolu :

QUE le conseil donne suite aux recommandations du comité consultatif d'urbanisme de la municipalité de Stukely-Sud numéro CCU18-06-026 et accepte la demande de modification de la couleur du revêtement extérieur c'est-à-dire un clin de vinyle de couleur kaki plutôt qu'espresso, référence résolution no. 2017.09.175 au matricule 9320-63-7551, lots 2 238 883, 1519, Sylvestre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

10.2 Recommandations du comité toponymie

Aucun sujet requérant une résolution

11. SÉCURITÉ INCENDIE ET PUBLIQUE

Aucun sujet requérant une résolution

12. CULTURE, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

Aucun sujet requérant une résolution

13. DIVERS

2018.07.155 13.1 Don d'un terrain à la municipalité – lot 2 238 476 chemin Beaumont – autorisation de signature

CONSIDÉRANT QUE la propriétaire du lot 2 238 476 chemin Beaumont désire faire don de son terrain à la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'aucun solde de taxe n'est dû pour ce lot et que la propriétaire accepte de défrayer les frais de notaire à 50 % de la facture pour un maximum de 400 \$;

Il est proposé par le conseiller Charles L'Heureux-Riel et résolu :

QUE la municipalité accepte le don du lot 2 238 476 situé sur le chemin Beaumont;

QUE les procédures nécessaires au transfert du lot 2 237 476 soient entreprises auprès du notaire;

QUE le maire et la directrice générale soient, et ils le sont par la présente, autorisés à signer tous les documents relatifs à ce transfert;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018.07.156 13.2 Centre des femmes Memphrémagog – Demande de prêt de la salle du conseil pour les déjeuners rencontres mensuels

CONSIDÉRANT la demande reçue du Centre des femmes Memphrémagog pour le prêt de la salle du conseil le 4^e jeudi de chaque mois de septembre 2018 à juin 2019 afin de poursuivre les déjeuners rencontres;

Il est proposé par la conseillère Julie Royer et résolu :

QUE les membres du conseil acceptent de prêter la salle du conseil au Centre des femmes Memphrémagog pour leurs déjeuners rencontres mensuels de septembre 2018 à juin 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018.07.157 13.3 Ligue des Cadets de l'air du Canada – Escadron 911 Memphrémagog – Demande de financement (40 \$) + possibilité de faire paraître un article de la Diligence

CONSIDÉRANT la demande de financements reçue de la Ligue des Cadets de l'air du Canada – Escadron Memphrémagog;

CONSIDÉRANT QUE les Cadets de l'air de l'Escadron 911 Memphrémagog es un organisme de bienfaisance secteur jeunesse;

Il est proposé par la conseillère Véronique Stock et résolu :

QUE les membres du conseil acceptent de soutenir la Ligue des Cadets de l'air du Canada – Escadron 911 Memphrémagog pour un montant de 40 \$;

QUE l'organisme puisse faire paraître un article dans le bulletin La Diligence s'il le désire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018.07.158 13.4 Informatique Orford – copie de sécurité sur le nouveau serveur – Forfait IT Cloud (50Gb – 5 \$/mois)

CONSIDÉRANT QUE suite à l'installation du nouveau serveur, il est important qu'un système de sauvegarde de données adéquat soit en place;

CONSIDÉRANT QUE le système en place ne répond pas à tous les critères de sécurité pour les données en jeu;

Il est proposé par la conseillère Julie Royer et résolu :

QUE la municipalité accepte la proposition d'Informatique Orford pour un forfait IT Cloud de 50 Gb pour un montant de 5 \$ par mois plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

14. 2^e PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions du public sur le site internet de la municipalité www.stukely-sud.com

2018.07.159 15. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Céline Delorme Picken propose la levée de la séance à 19h50.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses autorisées dans le présent procès-verbal.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 9^e jour du mois de juillet 2018.

Louisette Tremblay, directrice générale et secrétaire-trésorière

Patrick Leblond
Maire

Louisette Tremblay,
Directrice générale et secrétaire-trésorière